

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
 Communauté d'Agglomération
 Béthune-Bruay
 Artois Lys Romane

Commune de Violaines


Plan de zonage

Vu pour être annexé à la délibération en date du 27 septembre 2022

PLU arrêté le : 12 juillet 2005	PLU approuvé le : 29 juin 2006
------------------------------------	-----------------------------------

Réalisation CA de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane - Pôle SIG - Août 2022
 Source CABBALR / Direction de l'Urbanisme
 Carte éditée le 25/08/2022

Echelle (format A0) :
1:5 000



- Légende**
- Limite de zonage
 - Emplacement réservé
 - Espace boisé classé au titre de l'article L113-1 du Code de l'Urbanisme
 - Protection des espaces boisés au titre de l'article L151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Plantations à créer
 - Bâtiment repéré dans le cadre de l'article L151-42 du Code de l'Urbanisme
 - Emprise et numéro des terrils

EMPLACEMENT RESERVE AU BENEFICE DE LA COMMUNE	
VI1	Pour la création de voirie de désenclavement de la zone 2AUa
EMPLACEMENT RESERVE AU BENEFICE DE RFF	
VI2	Pour le dédoublement de la voie ferrée Don-Sainghin/Béthune

Partie sud de la commune

